COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de

TRAMOYES

Département de l'Ain

Le Mardi vingt-quatre Février deux mille quinze, à dix-neuf heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 18.02.2015

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19

Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER - Mme FILLION Brigitte - M GOY André - Mme BELLEMIN Véronique - M DELOCHE Xavier - Mme NIQUE Corinne - Mme MARTIN Isabelle, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : M TOURNY Alain - M BONNET René - Mme CHAIGNEAU Catherine - Mme LACHENAL - M CURSIO Franck

Etait excusé : Mme OZGOZ Seher -

Procuration : M TOURNY à MME NOIRAY - Mme CHAIGNEAU à M DELOCHE - Mme MARTIN Isabelle à Mme FAVROT

A été nommé Secrétaire de Séance : Monsieur DELOCHE Xavier

N° 02.2015

ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Xavier DELOCHE est nommé à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte-rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 27 Janvier 2015.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR :

JURIDIQUE

- Affaire BOUCHARDON / Commune de Tramoyes - Requête présentée par Mr BOUCHARDON au Tribunal Administratif contre la Commune de Tramoyes en annulation d'un arrêté communal du 14 Octobre 2014 portant non-opposition pour division de propriété à une Déclaration Préalable au nom de l'Association chiens guides d'aveugles

POUR INFO ET SUIVI

FINANCES

- Contrat de fourniture d'électricité - Fin des contrats conventionnés avec RSE
- Pré-info - Commission Finances - Pour préparation aux votes des Comptes Administratifs et des Budgets Primitifs

ELECTIONS

- Tableau des permanences électorales pour les Elections Départementales des 22 et 29 Mars prochain

URBANISME

- D.I.A - PC - DP

- ❖ Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission BATIMENTS

➢ **SCOLAIRE / PERISCOLAIRE**
- ❖ Informations sur le suivi de la procédure DSP - Accueil de Loisirs Sans Hébergement, de l'Accueil du Périscolaire et des TAP

➢ **VOIRIE**
- ❖ Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission VOIRIE / FLEURISSEMENT

➢ **INFORMATIONS GENERALES**
- ❖ Installation d'un Cabinet Médical - Affaire à suivre
- ❖ Réunion/Colloque - CCMP - Affaire du Projet de Territoire (Mutualisation)

➢ **QUESTIONS DIVERSES**

* * *

JURIDIQUE

- **Affaire BOUCHARDON / Commune de Tramoyes - Requête présentée par Mr BOUCHARDON au Tribunal Administratif contre la Commune de Tramoyes en annulation d'un arrêté communal du 14 Octobre 2014 portant non-opposition pour division de propriété à une Déclaration Préalable au nom de l'Association chiens guides d'aveugles**

01 /REQUETE PRESENTEE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF PAR MR BOUCHARDON - DP ASSOCIATION CHIENS GUIDES D'AVEUGLES/

Par requête enregistrée au Greffe du Tribunal Administratif de LYON, le 4 Décembre 2014, sous le n° 1410324-1, Monsieur Alain BOUCHARDON conteste la régularité de l'arrêté de Monsieur le Maire de TRAMOYES, en date du 14 Octobre 2014, portant non-opposition à une Déclaration Préalable au nom de la Commune de TRAMOYES.

Il soutient à tort :

- que « *L'ASSOCIATION CHIENS GUIDE D'AVEUGLES n'a pas qualité pour présenter une demande préalable de division d'une parcelle qui ne lui appartient pas dans sa totalité* »
- que « *L'autorisation délivrée par l'administration communale est illégale et doit être annulée (le maire ne peut ignorer qu'il n'y a eu aucun PV contradictoire de la parcelle)* »,
- que «*Vu la loi ALUR (ART 56) qui oblige depuis 2013 les communautés de communes à la gestion des PLU, le maire n'est pas autorisé à sa prévaloir d'un PLU COMMUNAL de mars 2014 (c'est à la communauté de communes de modifier les PLU s'ils le souhaitent)* »,
- que « *Vu la non-finalisation du PLU communal de TRAMOYES, vu l'avis défavorable de la CHAMBRE D'AGRICULTURE à ce nouveau PLU (la parcelle jouxte le terrain d'un agriculteur,) le maire n'est pas autorisé à sa prévaloir d'un PLU COMMUNAL DE MARS 2014 non finalisé* »

- que « *Vu que l'adresse mentionnée dans la déclaration de non-opposition est erronée (la parcelle est située RUE DES PINS ET NON RUE DU MT ROZIER) et VU LE CODE DE l'URBANISME, la déclaration de non-opposition communale doit être annulée ».*

Dans ces conditions, il convient d'autoriser Monsieur Henri Maire de TRAMOYES, régulièrement habilité, à défendre les intérêts de la Commune de TRAMOYES en Justice dans cette instance.

Maître TOMASI, Avocat, sera désigné pour représenter la Commune de TRAMOYES.

POUR INFO ET SUIVI

➢ FINANCES

Dossiers présentés et suivis par ***Mr Jean-François GEOFFRAY***

- **Contrat de fourniture d'électricité - Fin des contrats conventionnés avec RSE**

Projet de mise en concurrence dans le domaine de la fourniture d'électricité dans le Département / SIEA.

Le contrat de l'Ecole et de la mairie passerait en contrat tarif bleu. Pour la station d'épuration, la mise en concurrence sera réalisée par le SIEA dans le programme de groupement de commande.

- **Pré-info - Commission Finances - Pour préparation aux votes des Comptes Administratifs et des Budgets Primitifs**

La première commission des finances aura lieu le Lundi 2 Mars prochain. Les bases des impositions des taxes sont en légère augmentation. Autre point, le montant du FPIC sera quant à lui fortement augmenté : - 44 660 € (2012 : - 4095 €, 2013 : -19 587 € et en 2014 : - 32 623 €). Les prévisions pour 2016 : - 61 140 € et 2017 : - 61 140 €.

Un plan pluriannuel sera proposé pour les investissements. Il sera fait également les prévisions des taxes d'aménagement (sur les nouvelles constructions) et les droits de mutation.

➢ ELECTIONS

- **Tableau des permanences électorales pour les Elections Départementales des 22 et 29 Mars prochain**

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.
Les permanences sont d'une amplitude de 2 heures (8-10, 10-12, 12-14, 14-16 et 16-18). Il sera demandé de signaler déjà les disponibilités de chacun. Muriel DECAMP sera chargée ensuite de réaliser le tableau des présences pour les 2 tours.

➢ URBANISME

Dossiers présentés et suivis par ***Mr Jacques BRUNET***

❖ D.I.A - PC - DP

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2015

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
DIA				
YOUNSI	Zobert	64	Rue du Mont Rozier	246 000.00 €
YOUNSI	Zobert	64	Rue du Mont Rozier	134 000.00 €
YOUNSI	Zobert	64	Rue du Mont Rozier	135 000.00 €
PC				
FERNANDEZ	Nedjna	1064	Rue du Mont Rozier	Réaménagement 1 habitation + 1 aménagement 1 dépendance
DP				

❖Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission BATIMENTS

Suite à une visite globale des bâtiments communaux, il est réalisé un constat des travaux à exécuter par priorité. Le projet premier est la rénovation de la toiture de l'Ecole, les ouvertures dégradées et un problème de fermeture et ouverture du portail du parking de l'Ecole.
Concernant les travaux de rénovation de la Salle des Fêtes, les aménagements intérieurs sont proposés en prévision du budget :
- Chariot sous la scène
- Projet matériel dans la cuisine
- Achat de tables et chaises
- Rénovation des vestiaires (petits travaux de peinture,…)

Egalement, pour les autres Bâtiments :
- Mairie - Porte d'entrée à réparer
  - Toiture
- Eglise - Marches et mur en cours de rénovation
  - Dépose de la nouvelle statue

La prochaine Commission Urbanisme aura lieu jeudi prochain. L'objet est de rencontrer le Cabinet d'Etudes en charge de la dernière révision du PLU afin de réaliser une liste des points à étudier et des modalités de révision du PLU (Simplifiées, erreurs matérielles,…).

Egalement, le dossier de la mise en place de chemins pédestres est en cours de réalisation et en partenariat avec l'office de Tourisme de Miribel.

➢ SCOLAIRE / PERISCOLAIRE

*Dossiers présentés et suivis par **Mme Ginette FAVROT***

❖ Informations sur le suivi de la procédure DSP - Accueil de Loisirs Sans Hébergement, de l'Accueil du Périscolaire et des TAP

La procédure est lancée. Les candidatures seront à déposer avant le 3 Avril 2015.

A cette occasion, Mme FAVROT remercie les élus ayant participé à la mise en place de cette procédure (documents, cahier des charges, etc…) : MM GEOFFRAY, BELLEMIN, LABERT, NIQUE, CHAIGNEAU.

➢ VOIRIE

*Dossier présenté et suivi par **Mr Alain TOURNY***

❖ Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission VOIRIE / FLEURISSEMENT

Il est prévu dans divers lieux de la Commune de réaliser des aménagements pour le fleurissement.
Mme FILLION demande que la Commune soit inscrite au concours départemental du fleurissement permettant également la possibilité aux particuliers d'y participer. L'Assemblée générale est prévue le 11 Avril prochain.
Attente des documents nécessaires pour valider cette participation.

Il est prévu de refaire l'écusson de la Commune à l'entrée du Bourg. L'agent Communal Thierry FOURNIER sera chargé de l'ensemble du fleurissement de la Commune.

Mr SABATER se plaint d'un de ses terrains remblayés par de la terre. Ainsi que Mr LAVIGNE un particulier, comme quoi il y a du bitume poussé dans son bois. Mr TOURNY sera chargé de répondre à ces problèmes.

➢ INFORMATIONS GENERALES

❖ Installation d'un Cabinet Médical - Affaire à suivre

Pour l'instant, aucune nouvelle et donc il serait souhaitable de relancer cette affaire en actualisant l'annonce et en prenant contact avec l'Ordre des Médecins.

M Xavier DELOCHE demande de vérifier s'il y a des études de marchés sur ce sujet auprès de la chambre des métiers et des commerces

❖ Réunion/Colloque - CCMP - Affaire du Projet de Territoire (Mutualisation)

Le séminaire aura lieu le mercredi 8 Avril à Beynost avec présentation de ce dossier par le Cabinet Sémaphores.
***Mr LABERT** - Il signale que le véhicule du Garde Champêtre est très sale et il devra réaliser des nettoyages réguliers.*

Mr DELOCHE *- Il remercie le Maire pour la mise en place de la formule Tranquillité Vacances permettant ainsi au Garde Champêtre de réaliser des surveillances (pour les particuliers qui le souhaitent).*
Il remercie également pour la diffusion de l'article sur la fibre optique.
Mme FILLION *- Elle rappelle la prochaine réunion Info-Com demain et remercie de faire passer tous les articles pour diffusion rapidement.*
Mme NOIRAY *- Elle signale que les tests au colorant auront lieu 2ème quinzaine d'Avril (avec RDV avec les particuliers) dans le cadre de l'Etude Diagnostique des réseaux*
M GOY *- Il rappelle que la Fête de la Musique aura lieu le 21 Juin avec 2 groupes de musique et une possibilité pour ceux qui voudraient se produire sur scène.*
Il rappelle également qu'une Association théâtrale se produira à la Salle des Fêtes fin Avril.

➢ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions supplémentaires ajoutées à cette réunion.

*** * ***

FIN DE SEANCE à 23 h 30